

COMMUNE DE GRANDEVENT



Séance du Conseil général du 26 juin 2026

Préavis municipal N° 01-2026

Rapport de la Municipalité sur la gestion et les comptes 2025

GESTION

Au cours de l'année 2025, la Municipalité s'est réunie à 25 reprises pour traiter les différentes tâches qui lui sont assignées.

Les membres de la Municipalité ont participé aux assemblées des diverses associations régionales et intercommunales, dont principalement :

ARAS - Plateforme d'action sociale pour la région Jura-Nord vaudois.

ACRG – Association à buts multiples des communes de la Région de Grandson. Cette association maîtrise la santé et la sécurité au travail, la surveillance des chantiers ainsi que l'approvisionnement de l'eau.

ASIGE – Association Scolaire Intercommunale Grandson et Environs.

RAdeGE – Réseau d'Accueil des Enfants de Grandson et Environs.

Groupeement forestier du 7^{ème} arrondissement.

Entente intercommunale de la déchetterie.

Centre de collecte de sous-produits animaux (Clos d'équarrissage).

Entente intercommunale pour l'épuration des eaux usées.

ORPC Jura-Nord vaudois.

UCV (Union des communes vaudoises).

SDIS Sainte-Croix/Pied de la Côte (nouvellement SDIS Jura Vaudois)

La Municipalité est membre également des associations :

AVASAD, ADNV, EHnv, EMS de Corcelles, STRID SA.

POPULATION

Grandevent compte 241 habitants au 31.12.2025.

COMPTES 2025

Les comptes 2025 présentent le résultat suivant :

- Revenus	CHF	1'266'928,02
- Charges	CHF	<u>1'265'238,53</u>
- Soit un excédent de revenus de	CHF	<u>1'689,49</u> =====

Le budget 2025 présentait un excédent de charges de CHF 42'967,00

Les commentaires suivants expliquent un certain nombre d'écarts par rapport au budget que nous avons jugé utile de préciser ici. Si vous avez d'autres questions, nous y répondrons volontiers.

11.301 + 11.303	Traitements divers + assurances sociales Arrêt maladie de l'ancienne secrétaire communale. Absence d'assurance perte de gain.
11.3185	Honoraires & prestations de services Les coûts pour la délégation du contrôle des habitants auprès de la commune de Fiez sont dorénavant mentionnés sur ce compte.
16.406	Taxes communales de séjour Suite au nouveau règlement communal, le calcul est dorénavant réalisé sur la valeur d'estimation fiscale de l'immeuble.
21.330	Défalcations impôts et taxes Ces données proviennent du canton.
21.4001	Impôts revenu PP Diminution importante par rapport au budget et aux comptes de l'année dernière.
21.4003	Impôts à la source Il s'agit du décompte reçu par l'ACI.
22...	Service financier Toutes les données concernant la péréquation sont fournies par le canton.
32.314	Frais d'exploitation et transports forestiers Frais supplémentaires à la suite de la tempête Benjamin.
35.411	Romande Energie - production électricité Diminution des tarifs de reprise suite à la nouvelle loi vaudoise sur l'énergie. A l'avenir, la production sera rentabilisée avec la création d'une CEL (Communauté électrique locale).
42.352	Aménagement du Territoire - PGA PACom Le dossier sera bientôt clos.
42.465	Subvention SDT La subvention pour le solde de la procédure du PACom est en suspens auprès du Conseil d'Etat.

- 43.314 Entretien routes**
Le montant correspond à un solde de factures payées en 2025 pour la réfection des chemins 'Champ de la Côte' et 'Vers-chez-Grison'. Ces travaux ont fait l'objet d'un préavis spécifique (préavis no 03/2023).
- 43.380 Virement à réserve**
Reconstitution de la réserve pour entretiens futurs après prélèvements effectués pour les travaux d'entretiens comptabilisés au compte 43.314.
- 66.309+66.481 SSCM autres charges + prélèvement de réserve PCI**
Les taxes de dispenses d'abris PC ont dû être reversées à la protection civile.
- 81.312 Achat d'eau, énergie**
Achat de l'eau auprès de l'ACRG suite à l'arrêt des pompes pendant 2 mois.
- 81.314 Frais d'exploitation (eau)**
Diverses factures concernent la réfection de la station de pompage.

BILAN

Le capital de la commune au 31.12.2025 se monte à CHF 188'449,95.

CONCLUSION

Au vu de ce qui précède, la Municipalité de Grandevent vous demande de prendre la décision suivante :

Le Conseil général de Grandevent

- vu le préavis n° 01-2026 sur proposition de la Municipalité,
- entendu le rapport de la commission de gestion,
- considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour

décide

d'approuver les comptes 2025 tels que présentés.

Les comptes ont été approuvés par la Municipalité dans sa séance du lundi 18 mai 2026 pour être soumis à l'approbation du Conseil général.

Au nom de la Municipalité

Le Syndic La secrétaire

 

D. Ruetschi S. Natali Wimmer

